



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VERGER

<p>DATE DE CONVOCATION 29/11/2024</p>	<p>L'an deux mil vingt-quatre, le 5 décembre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LE VERGER en séance publique sous la présidence de Madame Sylvie GALIC, Maire de LE VERGER.</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>EN EXERCICE..... 12</p> <p>PRESENTS..... 10</p> <p>VOTANTS..... 12</p>	<p>Etaient présents : Thierry BOURVEN (arrivé au point 3), Patrick CHRISTEL, Delphine DELCAMBRE, Sylvie GALIC, André GUILLOUX, Sonia LEPAGE, Nolwenn MARTIN, Thomas MATALI, Antoine NOZAY, Minh-Duc PHAM.</p> <p>Absents :</p> <p>Absents excusés : Thierry BOURVEN (arrivé au point 3), Robert FOUGERAY, Céline ROLLANT,</p> <p>Pouvoirs : de Thierry BOURVEN à André GUILLOUX (arrivé au point 3), de Robert FOUGERAY à Sylvie GALIC, de Céline ROLLANT à Delphine DELCAMBRE</p>

N° 12.2024.03 – FINANCES – Tarifs municipaux 2025

M GUILLOUX, adjoint aux finances, présente les tarifs municipaux applicables au 1^{er} janvier 2025 :

TARIFS MUNICIPAUX 2025 - Commune de LE VERGER

(à compter du 1er janvier 2025)

	TARIFS 2025	
	COMMUNE	HORS COMMUNE
Location salle des associations		
Vin d'honneur et réunions diverses hors associations de LE VERGER durée de 2h	65,00 €	85,00 €
Journée <input type="checkbox"/> tarif d'été	210,00 €	275,00 €
Journée <input type="checkbox"/> tarif d'hiver : 01/10 au 30/04	250,00 €	320,00 €
2 journées <input type="checkbox"/> tarif d'été	300,00 €	390,00 €
2 journées <input type="checkbox"/> tarif d'hiver	370,00 €	480,00 €
Caution salle	400,00 €	400,00 €
Caution ménage	100,00 €	100,00 €
Mise à disposition sono	50,00 €	70,00 €
Caution sono	550,00 €	550,00 €
Location vaisselle		
par couvert	0,70 €	
Location de chaises		
l'unité	0,45 €	
Four		
Journée	10,00 €	
caution	35,00 €	
Location barrières		
1 ^{ère} journée, à l'unité	2,00 €	
Par journée supplémentaire, à l'unité	0,20 €	
Caution à l'unité	50,00 €	
Location grilles d'exposition		
L'unité à la journée	2,00 €	
Vente de bois		
corde de chêne	270,00 €	
corde de billettes	170,00 €	

corde de divers	190,00 €
corde de résineux	90,00 €
Bois à couper sur place moitié prix	
Bois en billots diverses tailles : 60 % du tarif à la corde	
Bois en billots 50 cm : 70 % du tarif à la corde	
Forfait "livraison"	30,00 €
Vente de terre · le m3	5,00 €
Vente de pierre de carrière · le m3	12,00 €
Annonces publicitaires bulletin municipal ou feuille vergéenne	
Réservé aux commerçants et artisans travaillant sur la commune	
1/8 page	gratuit
¼ page	10,00 €
½ page	20,00 €
1 page	40,00 €
Pièges à ragondin	
Mise à disposition	gratuite
Caution	80,00 €
Droits de place	
par jour	2,70 €
pour 6 mois (1 journée par semaine)	39,00 €
par an (1 journée par semaine)	78,00 €
par an (2 journées par semaine)	117,00 €
Photocopies	
copie de document administratif (l'unité)	0,18 €
Cotisation bibliothèque	
par famille et par an	6,50 €
carte non rendue facturée	2,00 €
Concessions de cimetière et cavurnes	
15 ans	85,00 €
30 ans	170,00 €
Columbarium et jardin du souvenir	
5 ans / emplacement	230,00 €
10 ans / emplacement	460,00 €
15 ans / emplacement	670,00 €
30 ans / par emplacement	1 340,00 €
Jardin du souvenir (dispersion des cendres)	95,00 €
(gratuit / titulaire concession)	
Location podium et chapiteau	
Podium	430,00 €
Caution podium	800,00 €
Forfait "montage-démontage"	80,00 €
Chapiteau	380,00 €
Caution chapiteau	800,00 €
Forfait "montage-démontage"	120,00 €
Subvention séjours linguistiques et classes transplantées	
pour collégiens et lycéens domiciliés à Le Verger	
par jour et par enfant pour 15 jours maximum (versée aux familles)	4,00 €

Sorties scolaires

Montant attribué par jour et par enfant domicilié à Le Verger et fréquentant les écoles de Le Verger (versé aux écoles de LE VERGER) ou scolarisés à l'extérieur (en raison d'une situation de handicap) et ce pour les sorties scolaires comportant au moins une nuit et dans la limite de 6 jours

11,00 €

Arrivée de Thierry BOURVEN

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal approuvent les tarifs 2025 applicables à compter du 1^{er} janvier 2025

Le secrétaire de séance
André GUILLOUX

Le Maire,
Sylvie GALIC